

Prix libre

LE JOURNAL DU PAYS

-LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

Déroute de l'armée sénégalaise en Casamance

- Plus de 60 soldats sénégalais tués,
- 8 chars de combats anéantis,
- une centaine d'armes récupérées,
- 22 caisses de munitions saisies.

Une semaine de combats a suffi pour mettre en débandade les envahisseurs colons. Du lundi 16 janvier 1995 au dimanche 22 janvier à 16 heures, les combattants de la liberté ont réduit à néant les assauts des forces d'occupation.

L'incroyable fiasco de l'armée sénégalaise face au courage, à la

discipline, à l'expérience et à la pugnacité d'ATIKA sonne le début du glas de l'occupation. Le message est sans équivoque: La Casamance mènera le processus de l'indépendance à son terme et qui s'y frotte s'y tue.

Le résultat de la riposte d'ATIKA a plus que ému l'opinion nationale et internatio-

nale. Il vient d'unir
tous les Casamançais
dans la guerre de libé-
ration.

Comme au Vietnam, en Afghanistan et en Afrique du Sud, la force des individus chassera les occupants.

Bintou DIALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: J.F. BIAGUI.....Page 2
PÊLE-MÊLE: M.BÂ.....Page 3
CASA-INFOS: FANBONDY.....Page 4
LE VIEUX VEILLE A SES
ENFANTS: PINTHLA.....Page 5
AUSCHWITZ: E. TENDENG.....Page 6
COURRIER: G. MENDY.....Page 7
CULTURE: I. CAMARA.....Page 8



EDITORIAL

De Jean-Marie François *BLAGUI* Villeurbanne.

Les armes parlent de nouveau en Casamance.

UNE CERTAINE campagne de dés-information et d'intoxication, dont vient de se faire l'écho l'hebdomadaire "Jeune Afrique" (encore et toujours Jeune Afrique!), tend à faire croire à l'opinion publique nationale et internationale que les combattants du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) seraient si affamés et si destabilisés, et le processus de l'indépendance de la Casamance tellement dépassé qu'il n'existerait plus rien qui puissent inquiéter les soldats sénégalais au Pays-Des-Rivières.

Pour cela les Diambars du Président Abdou Diouf se sont crus autorisés de nouveau à aller "faire caca" dans les forêts sacrées de notre Pays, oubliant, alors, que les "excréments" sénégalais ne sont point assimilables par une nature casamançaise indélébilement vier-

ge et que leur odeur n'en est pas moins répugnante pour les combattants ATIKA, fussent-ils "affamés".

Dans cette perspective, l'armée sénégalaise a une nouvelle fois rompu l'accord de cessez-le-feu du 8 juillet 1993, provoquant ainsi la reprise de la guerre en Casamance depuis le 16 janvier 1995. Les "griots" du Président sénégalais voudront bien se rendre à Dakar pour demander à l'hôte du Palais de l'avenue Roume un premier bilan des combats, dont les multiples rotations de l'avion-ambulance sénégalais demeurant une illustration indéniable.

Ils se souviendront, alors, qu'ATIKA et le Peuple Casamançais n'auront faim aussi longtemps que le Ciel chapeautera, aussi, la Casamance.

Et quand bien même nous viendrons à avoir faim, que le Président Diouf et ses

oiseaux de mauvais augure comprennent bien que nous serions utilement le transformer en une force des plus redoutables, comme nous venons de le démontrer. Par conséquent, s'il leur était venu à l'idée d'aller faire de "l'humanitaire" en Casamance à l'image de l'opération "turquoise" pour laquelle ils furent habillés et engraisés par la France, qu'ils veuillent bien se rappeler qu'ATIKA est toujours là pour les accueillir comme il sait si bien le faire. C'est-à-dire toujours debout, de jour comme de nuit, par temps de pluie ou sous un soleil calcinant des tropiques, qu'il ait faim ou qu'il ait soif..., pour que vive la Casamance-Libre-Et-Prospère !

L'Abbé Diamacoune et le Bureau National du MFDC pris en otage par les autorités sénégalaises ?

A LA SUITE du camouflet qui vient d'être infligé à l'armée sénégalaise par ATIKA, les Autorités Sénégalaises auraient enjoint à leur gendarmes basés en Casamance de tenir en respect les membres du Bureau National du MFDC, sans aucun préavis ou mandat de perquisition, puis de procéder à des fouilles systématiques jusque dans les matelas, en passant bien sûr par les documents précieux de notre Mouvement.

La Maison des Oeuvres, qui avait jusque-là l'habitude d'accueillir des centaines de militants et sympathisants du MFDC par jour, voit également son accès interdit par les Autorités Sénégalaises depuis la célébration du quarante huitième anniversaire de la création de notre Mouvement à Sédhiou.

Cette tentative d'intimidation de la part du Gouvernement Sénégalais à d'ores et déjà échoué, le Peuple Casamançais s'étant spontanément mobilisé pour exiger la levée immédiate de cet embargo. En effet on les compte par milliers tous ceux et celles qui viennent de tous les coins du Pays pour prêter

de tous les coins du Pays pour prêter mains fortes- fussent-elles nues!- au Secrétaire Général et au Bureau National du MFDC.

Peut-être le Gouvernement Sénégalais croyait-il, ainsi, mettre les bâtons dans les roues, suite à nos démarches en vue d'exiger de la France un VERITABLE arbitrage dans ce processus d'Indépendance de la Casamance. Si tel était son intention, il devrait se souvenir que CASAMU est trop forte pour être inquiétée sous quelque forme que ce soit, et qu'elle obtiendra de la France, tôt ou tard, ce qu'elle cherche depuis si longtemps, sans pour autant se faire arborer d'une robe produite à Paris puis teintée à la sénégalaise à Dakar.

Aussi, le MFDC prend-il acte de ce que le nouvel évêque de Ziguinchor, Monseigneur Maixent Coly, ainsi que l'économiste (une ressortissante française) et le Directeur (un prêtre) de la Maison des Oeuvres du Diocèse de la Casamance s'étaient vus refoulés de leur lieu de travail, le 22 janvier 1995, par la milice du Président Abdou Diouf.

Nous osons espérer qu'il ne s'agissent là d'une simple faute d'humeur mal contrôlée par les Autorités Sénégalaises.

Dans tous les cas, nous nous recon naissons le droit et le devoir les plus absolus de défendre et de protéger toutes ces personnalités et institutions qui font, aussi, la fierté du Peuple Casamançais.

Affaires à suivre...

**Mofame
ku
maa ma**

Pêle-mêle

Articles recueillis par Maoudo BÂ

"LES FEMMES DE SARAJEVO"

Elles sont les plus célèbres de Sarajévo. Elles ont troqué tout pour la Kalashnikov. Amazones en treillis, plus féroces que les hommes, elles ont du cran, les nerfs solides, des idées claires et montent en première ligne pour contrer les assauts serbes. Formant le détachement féminin Pofalici Odred, ces femmes bosniaques sont les plus redoutées de l'armée d'occupation.
"Liberté et Indépendance avant tout." Déclarent-elles.



Dans ses numéros 32 et 33, "REGARDS AFRICAINS" a publié ces articles suivants dans "Il était une fois dix Nègres de services..."



L.S. Senghor:
Immortel Tirailleur

Entre deux fulgurances, pour nous accoucher des poèmes parmi les plus belles qu'un esclave instruit - à l'école du maître s'entend - peut griffonner, il n'a cessé de nous semer les oreilles avec une histoire d'identité du maître qui serait gravée en lui depuis sa naissance, avec "preuves" (groupe sanguin, origine du nom, etc.) à l'appui. Jusqu'au jour où, ayant sacrifié sa carrière forcée de prési du Sénégal, il a été reconnu par les "siens" et affranchi dans le panthéon de cette langue française dont il a fait le combat de toute sa vie: après la Francophonie, dont il est le créateur, l'Académie française. Où il trône. Immortel, en tirailleur version Lettre. Et porteur bienvenu d'un exotisme fixé dans ses gènes: *"l'émotion est nègre, la raison hellène"*, a-t-il reconnu naguère, courbé devant le maître...



Abdou Diouf:
le Tirailleur mendiant

C'est le digne héritier d'une tradition de plus en plus nationale, celle du Tirailleur sénégalais, toujours prêt à prêter main forte au maître en péril. Même si, une fois sauvé, celui-ci s'empresse d'oublier le service rendu, cette honte d'être secouru par un Nègre, le Tirailleur est prêt à remettre ça. Et il a remis ça, des quantités de fois, après Verdun, la Ligne Maginot, l'Alsace: en Indochine, en Algérie, en Irak, au Rwanda. Comme ces services gratuits ne paient pas grand chose, il est devenu, aujourd'hui, aussi excellent dans la dernière tarre de l'esclave résolu à tirer ailleurs ses ressources: la mendicité internationale. En agitant l'épouvantail qu'affectionne le maître lorsqu'il veut se faire peur. *"De l'aide, sinon nous vous envahissons!"*

CASA INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: FANBONDY.

ENCORE UN COUP D'ETAT MANQUE EN GAMBIE

Un coup d'Etat est évité inextrémiste par les autorités gambiennes le vendredi 27 janvier 1995. Le vice-président et le ministre de l'intérieur ont été arrêtés ainsi que certains complices d'origine sénégalaise. En tout cas à Banjul, l'index est levé vers Dakar qui semble ne pas accepter qu'un Diola soit à la tête d'un pays souverain.

MANIFESTATION DEVANT LA RESIDENCE SURVEILLEE DE DIA- COUNE.

Des centaines de personnes ont manifesté devant les Oeuvres catholiques de Ziguinchor le vendredi 27 janvier 1995 pour réclamer la liberté de visite à Diamacoune et aux quatre membres du Bureau National du MFDC. En effet depuis le 16 janvier 1995 date de la reprise des hostilités en Casamance, les gendarmes colons ont empêché tout contact de la population avec le "Vieux". Avec la pression populaire, le pouvoir colon céda.

Les visites ont repris deux jours après.

JOYEUX ANNIVERSAIRE DU MFDC A SEDHIOU.

Des milliers de Casamançais ont fait le déplacement : à pieds, à dos d'âne, à bicyclette, à moto, en charette, en voiture, en camion et en bus pour participer au quarante huitième anniversaire du MFDC à Sédhio.

Les boutiques et les marchés des villages environnants ont bouclé les portes pour permettre à tous de se souvenir du 4 mars 1948, date de naissance du premier parti authentique d'Afrique de l'Ouest. Trois jours de fête (du 21 janvier au 23 janvier 1995) n'ont pas suffi pour satisfaire les uns et les autres. Les différentes délégations et commissions ont d'ailleurs prolongé leur séjour pour terminer leurs travaux. Sédhio n'a jamais connu un engouement pareil. Toute la Casamance y a crié: "Indépendance, Liberté". Dans chaque quartier l'hymne de la Casamance est chanté. Et Sédhio jure de rester à l'avant-garde de la résistance.

GESTICULATIONS DE DAKAR

Mâtées militairement par les Forces Combattantes Casamançaises, craignant une libération imminente de Ziguinchor la capitale, les autorités sénégalaises ont immédiatement procédé à une prise d'otages. Edmond Bora, Sounou Badian, Mamadou Diémé et Sarani Manga Badiane ont été priés par la force de restreindre leurs mouvements que dans l'enceinte du Bureau National le 21 janvier dernier. Ironie du sort, c'est sur ordre de Diouf que ces quatre membres du MFDC ont été invités le 23 et le 25 par le Gouverneur pour intervenir auprès d'Atika afin de cesser les hostilités.

Dans la même foulée, les autorités sénégalaises ont arrêté et torturé Youba Badiane membre du MFDC d'Aniack. Il est détenu jusqu'à nos jours au camp militaire de Ziguinchor. Le MFDC réclame sa libération immédiate.

En tout cas ces gesticulations ne vont rien changer quant à la libération totale de la Casamance.

INCENDIE CRIMINEL DU MARCHE SAINT-MAUR DE ZI- GUINCHOR

Un incendie d'origine criminel vient de ravager l'un des plus grand marché du monde: le marché Saint-Maur-des-Fossés de Ziguinchor, symbole de la prospérité de la Casamance.

Le feu s'est déclaré le samedi 11 février 1995 vers 21 heures. Les secours sont arrivés une bonne heure après. Selon les services de renseignements casamançais le plan de politique sénégalaise de la terre brûlée a déjà commencé. Les enquêteurs casamançais seraient sur une piste sérieuse.

Les dégâts matériels sont estimés à plusieurs centaines de millions de CFA. Grâce à la mobilisation et la solidarité de la population locale, le feu a été maîtrisé le dimanche 22 février à 6 heures. Le MFDC par la voix d'un de ses dirigeants se déclare très préoccupé. En attendant le rapport des enquêteurs, les rumeurs vont bon train et la vie économique est au ralenti.

LA PRESSE SENEGALAISE MU- SELEE

Une circulaire adressée aux différentes agences de presse sénégalaise, invite les journalistes d'observer un black-out total sur la défaite de l'armée en Casamance. Jusqu'à quand pourra t-on jouer ce cynique jeu de muselage ?

Pour le moment JP occupe la place laissée par ce vide médiatique.

Diouf semble dire à ses concitoyens: "Silence! on tue nos Diambars en Casamance". Mais tôt ou tard, le couvercle de la marmite sautera de lui-même.

DESERTION

Treize soldats du camp de Thiaroye sont portés déserteurs depuis le 17 janvier 1995. Ces jeunes recrues ont abandonné volontairement leur tenue de combat pour ne pas combattre en Casamance. Les parents inciteraient même leurs enfants de ne plus participer à la "Guerre de Diouf" dit-on ici.

Momar Ndiaye père d'Alioune Ndiaye mort en Casamance le 18 avril 1993, déclare: " Nous en avons marre de cette maudite guerre. Que Diouf et ses Généraux va-t-en-guerre n'ont qu'à envoyer leurs enfants en Casamance. Nos enfants meurent comme des mouches là-bas et eux sont à Dakar aux côtés des Diongamas. L'ironie doit cesser. Doïna"!

LA CASAMANCE PAYS DU REFUS

"LA CASAMANCE PAYS DU REFUS" est le titre du lourd document apporté par Abbé Augustin Diamacoune Senghor, Secrétaire Général du MFDC, aux autorités françaises comme réponse à l'imposture historique de Jacques Charpy.

Ce document doit être remis à l'Elysée à la fin de ce mois.

Toute la Casamance attend maintenant le mot de la France.

" L'Angleterre avait pris ses responsabilités en Israël, le Portugal a pris ses responsabilités en Timor Oriental, nous n'avons aucun doute que la France, pays des droits de l'homme prendra pleinement ses responsabilités face à la Casamance avec qui, elle a signé plusieurs traités de protectorat et d'alliance". Ces mots sont ceux de Daouda Badji historien casamançais et qui sait de quoi il parle.

HEUREUSEMENT "LE VIEUX" VEILLE A SES ENFANTS.

DEPUIS 1982, les Casamançais ne cessent de pleurer leurs morts d'une guerre qui leur a été imposée par le Sénégal sans qu'une voix ne s'élève pour la dénoncer ouvertement.

Dans cette guerre, on y trouve une panoplie de belligérants contre la Casamance: L'armée sénégalaise, les mercenaires de tout bord et notamment des traîtres de la Casamance.

Une guerre imposée à mon peuple.

Ces sadiques venus d'ailleurs profitent sans scrupules de l'état ac-

tuel des choses en s'enrichissant sur le dos de ce peuple victime.

Mais aussi ces fils de la Casamance, qui par médiocrité, sont devenus infâmes et hérétiques à leur peuple.

Ensuite viennent les colons (ou néo-colonialistes); ces flemmards qui se permettent de tout dans la terre qui leurs est étrangère. Ces cannibales couverts d'un manteau blanc veulent dompter un peuple dont les coutumes sont incompatibles des leurs.

En dernière position, ce sont les victimes, évidemment nous Casamançais qui n'avons jamais voulu de cette guerre. On aurait pu s'en passer si on nous donnait tout simplement notre dû aulieu de nous imposer cette affreuse situation qui ne fait que nous prendre ce qui est le plus cher: les vies humaines. La Casamance dans son ensemble est touchée par cet horrible état de fait qui perdure et fait de nous parfois des bagnards dans un système malsain.

Après le Portugal et la France, la Casamance a décidé d'en finir avec le sadisme que le Sénégal lui impose. Ce n'est pour tout simplement octroyer à son peuple ce qui lui est dû: La Liberté. Et la Casamance a cette chance que sa voix soit représentée par celle d'un Vieux, d'un Sage qui sait réfléchir ou plutôt méditer avant d'agir. Notre patrie compte des milliers de morts et de sans-abri. Mais bien qu'on ne peut se réjouir, il faut tirer chapeau devant l'action de certains hommes car sans cette maîtrise de soi le fleuve Casamance aurait déjà opté pour le rouge.

L'esprit sert la Casamance ! A défaut de Diamacoune, une chose est sûre, la guerre en Casamance aurait causé déjà une catastrophe humaine sans précédente dans l'histoire de notre peuple même au temps de Moussa Molo, Fodé Kaba ou d'Alinesitowé.

Avec l'évolution des esprits et la performance technologique, Dieu a su mettre un homme au service de son peuple. En limitant la tension, l'Abbé a servi les deux côtés tant aux casamançais qu'aux sénégalais. La liberté n'a pas de prix et quand on a emmagasiné trop d'amertumes les risques d'explosion sociale sont considérables. Sans cette sagesse, il est évident que tout serait fini dans un laps de temps mais dans un bain de sang car tout casamançais aurait déjà réglé son compte à coup de machette avec ce flemmard qui vient de lui arracher sa terre qu'il vient de défricher.

Le mal dans tout cela, c'est que la

bonté et la solidarité casamançaise ont fait que ces gueux d'hier arrivent à nous faire la tête. Tout un peuple ne peut rester éternellement tolérant dans un monde hostile.

Le dernier cessez-le-feu du 08 juillet 1993 a permis à certains de réfléchir et apporter leur soutien au peuple de la Casamance dans la raison. D'autres s'en ont profités pour tâcher de comprendre ce que veut la Casamance et prendre acte des méfaits de cette guerre qui empoisonne son peuple.

Mais après cette accalmie unilatérale (unilatérale parce que le Sénégal continue de tirer les casamançais innocents) le Peuple Casamançais saura tirer son épingle de ce guet-

apens que le Sénégal lui a tendu. La vérité finira par triompher sur le mensonge. La raison du peuple l'emportera sur l'oligarchie.

La victoire indubitable de la Casamance sera une victoire de toute l'Afrique entière parce qu'elle démontrera que ces bandits qui s'enrichissent sur le dos du peuple n'ont pas le droit de persévérer et doivent être punis. Et que les frontières naturelles valent plus qu'un protectorat quelconque.

Peuple de ma Casa, de Gambie, de Guinée, en tout Peuple du Gabou, t'es déjà debout, tiens bon alors car la victoire pointe à l'horizon.

Et Diamacoune, ndiarama! abarka! merci bourom!

Heureusement qu'il y a un Vieux qui veille.

GRAVE INCIDENT ENTRE DAKAR ET BISSAU.

Nous venons d'apprendre, au moment même où nous mettons sous presse ce numéro, qu'un Fouga Magister CM-170 de l'aviation militaire sénégalaise a bombardé la localité de Santa Domingo en Guinée Bissau le dimanche 12 février 1995 tôt le matin.

Après avoir manqué le coup de force en Gambie et après sa lourde défaite en Casamance, le Sénégal s'attaque ouvertement à la Guinée Bissau. Mais quelle mouche a donc piqué Diouf pour se lancer dans une aventure aussi suicidaire ?

Faites lire le Journal du Pays à vos frères, soeurs et proches en photocopiant tout simplement ses pages et les distribuer.

Ce que je retiens d'Auschwitz

Par Emile TENDENG

LORSQUE les chefs d'Etat et représentants officiels de 24 pays ainsi que sept prix Nobel ont célébré vendredi 27 janvier 1995 sur le site de l'ancien camp nazi d'Auschwitz-Birkenau, le 50-ème anniversaire de sa libération, ils ne se doutaient pas que sur cette terre, existent d'autres Auschwitz en germination et qu'il faut tout de suite dénoncer avant qu'il ne soit trop tard.

Auschwitz, dont la seule évocation suffit pour signifier l'horreur et l'enfer, est la preuve que l'être humain pouvait par la haine inventer une machine infernale de barbarie à créer volontairement la mort du semblable. Le court chemin du prisonnier qui part du portail orné des inscriptions cyniques "*Arbeit macht frei*" (le travail rend libre) jusqu'au bloc de la mort est devenu en ce XX-ème siècle le chemin de l'Holocauste. Hitler avait ainsi décidé d'anéantir, au vu et au su de tout le monde, six millions d'êtres à Auschwitz, Tréblinka ou à Maidanek parce qu'ils étaient juifs. Nous voyons là alors et à juste titre le paroxysme de la haine aveugle et stupide. Et l'on se posera encore la question pour des siècles et des siècles : Pourquoi n'a-t-on pas intervenu très tôt ?

Hélas, cette haine nous poursuit à l'aube du XXI-ème siècle : en Bosnie, en Palestine, en Afrique du Sud, au Rwanda, mais aussi en Casamance.

Dans ce petit pays ouest-africain au sud de la Gambie, occupé par le Sénégal depuis 1960, Abdou Diouf a décidé que les Diolas doivent disparaître et la Casamance rayée de la carte mondiale. Des Casamançais traqués et raflés, les Diolas sont sélectionnés et entassés dans les cales des bateaux, les uns jetés dans l'océan à la merci des requins, les autres deportés à Dakar pour rejoindre les caves de Thionk et les camps de Hann, de Rufisque et de Koutal où ils sont électrocutés, brûlés, battus, affamés et assoiffés jusqu'à la mort. De l'enfant innocent, du veillard qui pensait avoir tout vécu et de la femme qui porte en elle un enfant, Abdou Diouf n'a épargné personne. L'on sait et l'on se tait. Un silence de non-assistance !

Un seul fait s'impose : les Juifs ont compté sur Dieu et eux-mêmes, et contre la volonté de tous, l'Etat d'Israël est né en 1948. Comme Israël, l'Etat de Casamance naîtra pour la liberté, la paix et contre l'oubli.

Quelques repères

- 27 avril 1940 : Le chef de la Gestapo Heinrich Himmler construit le camp d'Auschwitz.
- Octobre 1941 : Les nazis installent le système industriel d'extermination massive avec des chambres à gaz (Badenanstalten), les entrepôts de cadavres (Leichenkeller) et les fours crématoires (Einäscherungsöfen).
- Mai 1943 : le Docteur Josef Mengele fait des expériences sur les prisonniers.
- Octobre 1944 : Révolte des prisonniers contre les fours crématoires.
- 17 janvier 1945 : l'armée Rouge libère Auschwitz avec ses 7650 survivants.

L'APPEL D'AUSCHWITZ

"50 ans après la libération d'Auschwitz-Birkenau, nous nous sommes retrouvés pour le souvenir du plus grand crime commis dans l'Histoire, crime qui devait apporté la **solution finale**, dans l'intention de ses auteurs, crime contre les Juifs, principalement contre les Juifs, mais aussi contre d'autres peuples : Polonais, Roms, Russes, Hollandais, Français, Allemands, Autrichiens, Belarusses, Bulgares, Yougoslaves, Luxembourgeois, Lituaniens, Lettons, Danois, Estoniens, Tchèques, Croates, Hongrois, Bosniaques, Belges, Italiens, Ukrainiens, Slovénes, Slovaques, Roumains, Macédoniens, Norvégiens et Albanais.

Ici en terre de Pologne, mais non par des mains polonaises, les nazis allemands avaient érigé un réseau de camps, parmi lesquels Auschwitz-Birkenau est devenu le symbole de la barbarie, au delà du XX-ème siècle. Nous avons le devoir envers les victimes de garder le souvenir de leur mort. Nous devons aussi nous souvenir de leur vie. Leur héritage doit aider l'humanité à consolider la foi dans un avenir libre de racisme, de haine et d'antisémitisme. Rendant hommage aux victimes du KL Auschwitz, nous avons aussi le devoir envers les vivants, d'œuvrer pour la paix, la tolérance et les droits de l'homme. Nous croyons et nous espérons que ces principes seront acceptés et ancrés dans la conscience de la communauté mondiale toute entière, qu'ils toucheront les coeurs et les esprits. Qu'à la fin du XX-ème siècle, des instruments seront créés pour garantir la solution pacifique de tous les conflits. Les crimes de génocide ne peuvent être oubliés, quels qu'en soient les lieux, les temps et les auteurs.

Il est dit : **qui sauve une vie, sauve le monde entier. Qui ôte une vie, détruit l'ordre de ce monde.** Pour cela, nous souhaitons porter au monde entier, à tous les peuples et à tous les hommes, le message suivant : Plus jamais de fanatisme ni de violence, plus jamais de guerres ni de tueries".

Ji konkon !
Bari Casamance poop...



Auschwitz : le camp de l'horreur

LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY Suisse



Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

MISSION EXIGEANTE

Le Journal du Pays est le premier et le seul journal en Casamance à assurer une mission de reportage sur les événements; à apporter chaque mois au lecteur le juste recul nécessaire pour analyser l'actualité à la lumière de l'histoire de notre pays. Cette mission est si exigeante qu'il convient aujourd'hui plus que jamais à soutenir et à encourager l'effort tant apprécié de la Rédaction...

Une chose est sûre: l'écrit et donc la presse reste un vecteur privilégié de connaissance et donc de liberté. Bonne année de libération.

Saly Badiane Diattacounda

ENFIN LIBRES ET INDEPENDANTS

Bonne et heureuse année 1995 !

Réjouissons nous, car cette année, à voir et à analyser les faits objectivement : les réunions, les meetings, les actions des uns et des autres, la solidarité des Casamançais, les activités des réseaux de résistance, l'expérience d'Atika, la maîtrise politique du MFDC sur le terrain, la mobilisation des femmes, l'explosion de la presse casamançaise et la motivation générale, tout et tous convergent vers l'indépendance...

Nous sommes sur la bonne voie et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. Nous allons vers la transparence, la sérénité, la clarté, la limpidité, la vérité autrement dit vers une ère paradisiaque, où la justice sera la même pour tous, où les Casamançais seront libres et indépendants.

Lamine Sadio Samine

IL S'AGIT DE NOTRE DIGNITE

Ne perdons pas de temps précieux en voyeurisme inutile et souvent malsain d'analyser l'obscurantisme de Charpy. C'est de notre dignité d'homme et de femme qu'il s'agit. Utilisons nos pensées et nos actes à ce qui est constructif pour nous-mêmes, à nos familles et à la Casamance...

Investissons-nous pour apporter la liberté à nos pères et nos mères et pour donner cette liberté à nos fils.

Soulèye Biaye, Kédougou

NON VIOLENCE

Face à la machine répressive sénégalaise, Abbé Diamacoune a opté pour la résistance civile non violente qui se traduit par un impressionnant système parallèle dans les domaines politiques et éducatifs. J'ai moi-même vu un peu partout en Casamance des écoles clandestines où l'on enseigne l'histoire de la Casamance...

La résistance non violente est le résultat d'un choix pragmatique. Je crois que cette option est la seule possible pour éviter l'extention du conflit en Gambie, en Guinée Bissau et en Guinée dont les peuples sont très attachés au peuple casamançais.

En raison de ce risque, les pays occidentaux, en particulier la France par son passé colonisateur, doivent féliciter Diamacoune de sa politique pacifique et démocratique...

Seul un soutien réel et actif à Diamacoune et du MFDC peut permettre la construction d'une paix durable en Casamance et dans la sous-région.

Olivier Bourdet, Belgique

NOUS NE SOMMES PAS DE LA CHAIR A CANON

Plus de trois siècles, les Casamançais sont tués ou déportés....

Nous ne sommes pas de la chair à canon. Nous devons nous défendre sinon comme au Rwanda, nous passerons tous par les armes sénégalaises.

Je demande à mes concitoyens de résister et toujours résister. Notre Casamance est trop blessée par l'occupant. Right or wrong, our land.

Finie la servitude.

Touche plus à ma terre...

Lamine Bigolo Coly, Kolda

DROIT DE REPONSE

Dans le n°5 de J.P. de décembre 1994, notre frère Elankoor me faisait dire, en guise de conclusion pour son article "Insoumission des Sénégalais dans la guerre en Casamance", page 3, je cite: "qu'il reste toujours du bounouk dans le verre de Diouf". La gravité de ces propos à l'encontre de M. Diouf m'oblige à rappeler que je suis trop attaché au caractère sacré de la personne humaine pour verser dans une attitude qui vise à diffamer ou à attaquer la personne de tel ou tel individu, fût-il un président sénégalais assis aux commandes d'une machine à broyer du Casamançais. N'ayant jamais approché personnellement le Président Sénégalais, il m'est de toute façon impossible de savoir si les propos que l'on me prête sont fondés. Et puis, le Président Diouf est un musulman. Je présume, par conséquent, qu'il y a davantage de chance de trouver de l'eau dans son verre plutôt que du bounouk.

Peut-être Elankoor faisait-il ainsi allusion à ce que j'avais écrit dans le n°4 de J.P. de novembre 1994 où, ayant comparé l'autonomie que nous proposait M. Diouf à une bouteille vide que l'on mettrait à la disposition du gouvernement sénégalais, j'épiloquais: "Que pourrait-il bien y mettre? du bounouk? ou du whisky?" En parlant de bounouk (vin de palme produit localement), je faisais alors allusion aux véritables aspirations du Peuple Casamançais; tandis que le whisky est un produit d'importation comme le sont et resteront toutes les politiques mises en oeuvre en Casamance par le gouvernement sénégalais.

Je renvoie donc l'entière paternité de ces propos-là à notre frère Elankoor, à qui je tiens à rappeler par ailleurs que: "Pour la Cause Casamançaise je ne me tairai jamais; Mais pour l'Honneur et la Dignité du Peuple Casamançais je ne diffamerai point!"

Je puis également demander à la Rédaction de J.P. de veiller à ce que de tels manquements à l'éthique que nous nous sommes imposée soient évités à l'avenir dans l'intérêt du combat mené.

D'avantage d'information et de politique pour que:

Vive la Casamance-Libre-Et-Prospère !

J.M.F. Biagui Villeurbanne

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA Londres

Comment la Casamance est devenue française?

LE JOURNAL DU PAYS
C/O OUSMANE TAMBA
AUF DER WACHT 8B
CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:
EMILE TENDENG
GENEVIEVE MENDY
IBOU CAMARA
BINTOU DIALLO
MAOUDO BA
CORRESPONDANTS SPECIAUX:
ELANKOOR
FANBONDY
KONNDIARAMA
EBALASS
SEMBEFA
NO PINTHIA
PHOTO
MOF-PHOTO
IMPRIMERIE
FREE CASAMANCE PRESS

LE PRESIDENT de la République française et Sa Majesté le Roi du Portugal et des Algarves ont résolu de conclure une convention spéciale dénommée la Convention Franco-Portugaise du 12 mai 1886 délimitant leurs possessions respectives en Afrique occidentale.

Ces deux hautes personnalités ont alors nommé chacun de sa part ses plénipotentiaires pour asseoir les sept articles que comporte le document.

La Convention fut alors ratifiée le 20 juillet 1887 par la Chambre des Députés française. Le capitaine Brosselard-Faidherbe, désigné par les autorités françaises comme commissaire du gouvernement devait participer dans la Commission franco-portugaise qui démarra ses travaux de délimitation en février 1888.

La population casamançaise ont accueilli la Convention du 12 mai 1886 avec une profonde colère. A Sédhiou comme à Ziguinchor, sur tous les villages casamançaises placés sous la souveraineté française, le Peuple de Casamance manifeste son hostilité.

Le commissaire Oliveira chef de la Mission portugaise, après avoir réglé les dernières formalités avec le capitaine Brosselard-Faidherbe à Karabane fit un tour d'honneur à Ziguinchor puis quitta définitivement la Casamance le 13 avril 1888 à bord de l'avis "le Guadiana", mettant fin officiellement à 243 années de présence portugaise en Casamance.

"Le Guadiana" portugais parti, une semaine après, la Mission française arriva à Ziguinchor le 21 avril 1888 au soir à bord de l'avis "Le Goéland" suivi de la canonnière "Myrmidon". Le capitaine Brosselard-Faidherbe était accompagné par Mgr Picarda, Vicaire apostolique et l'explorateur Galibert.

Le dimanche 22 avril 1888

- 6h : Installation du mât et de l'autel pour la cérémonie.
- 7h 55 : Les officiels s'installent.
- 8h 07 : le pavillon français est hissé, salué par une salve de 21 coups de canon.

Ziguinchor devient officiellement française.

- 8h 45 : Messe dominical célébrée par Mgr Picarda.
- Dès le soir de la même date, la résistance s'organise pour refuser la main-mise française de Ziguinchor.

Face à cette crise, le ministre français Félix Faure depuis Paris, nomma Galibert comme administrateur provisoire de Zi-

guinchor.

En sa qualité d'administrateur, Galibert rend visite à Djibélor, au roi baïnouk Bounouk Boukor, propriétaire du territoire de Ziguinchor. Ce dernier prend acte de la Convention du 12 mai 1886 mais refuse systématiquement de faire acte d'allégeance aux français. Il est alors destitué par la force pour être remplacé par Gnamini Kabo.

Ainsi la Casamance à travers Ziguinchor se plie mais jamais ne rompt aux exigences de l'administration française.

Comment un imposteur colon, expert gâteaux et historien falsificateur de surcroît peut faire croire à toute la Casamance que celle-ci est sénégalaise et du coup remettre en cause l'histoire de notre Peuple ?

Les Casamançais ne sont pas dupes.

Que ceux qui veulent prospérer sur le sang des Casamançais, ceux qui veulent la soumission des Casamançais, la domination totale des Casamançais, rien que l'esclavage des Casamançais retiennent une bonne fois pour toutes : ils ne pourront plus jamais, au grand jamais nous arracher Notre Terre et nous y coloniser. Dieu ne l'acceptera pas et même Satan ne le voudra pas. Donc les Casamançais ne renonceraient pas à l'indépendance.

Et ceux qui viendront en armes pour nous tuer, périront en Casamance. Nian kali !

KEEYA
BALANTA
KOU MINNA
BAN WOULEN

